



Bilan

2008 de la gestion des matières résiduelles
au Québec

Avec la volonté d'appliquer le principe de réduction à la source, la société d'État RECYC-QUÉBEC a limité l'impression du présent Bilan à 150 exemplaires. De plus, ce document a été imprimé sur du papier contenant 100% de fibres recyclées postconsommation.

Il est possible d'accéder au texte intégral du Bilan 2008 en consultant le site Internet de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante :

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

ISBN 978-2-550-57187-2 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-57188-9 (PDF)

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal : Bibliothèque du Canada, 2009

Faits saillants du Bilan 2008

Performance globale du Québec en 2008

- > Hausse de la génération de **1 %** par rapport à 2006
- > Augmentation de **9 %** en deux ans de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles
- > Baisse de **7 %** des quantités éliminées entre 2006 et 2008
- > **57 %** des matières résiduelles ont été récupérées et mises en valeur en 2008
- > Génération par Québécois de **1,69 tonne** de matières résiduelles, dont plus de la moitié est récupérée et mise en valeur (0,88 tonne)

Performance du secteur municipal

- > **1 118 000 tonnes** de matières récupérées et mises en valeur (excluant les boues), une hausse de 17 % par rapport à 2006
- > Taux de récupération de **36 %** atteint en 2008 par le secteur municipal, dû principalement à une faible quantité (**12 %**) de matières organiques récupérées
- > **56 %** des matières recyclables générées par les citoyens sont récupérées et mises en valeur par la collecte sélective municipale en 2008
- > Le papier/carton est la seule matière à atteindre l'objectif fixé à la *Politique 1998-2008* pour ce secteur avec un taux de récupération élevé de **89 %**

Performance du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI)

- > Augmentation des quantités récupérées de **4 %** entre 2006 et 2008
- > Taux de récupération de **53 %** atteint en 2008 par le secteur ICI, une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2006
- > Bond important de la récupération des ordinateurs et autres appareils électroniques (**+133 %**), de la peinture (**+33 %**) du plastique (**+28 %**) et des métaux ferreux (**+23 %**)
- > Les taux de récupération des pneus (**88 %**), des huiles usagées (**92 %**) et de la peinture (**96 %**) dépassent les objectifs fixés à la *Politique 1998-2008*

Performance du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)

- > Avec un taux de récupération de **74 %**, le secteur CRD est le seul à atteindre et à dépasser l'objectif fixé à la *Politique 1998-2008*
- > Augmentation de **11 %** des quantités de matières récupérées et mises en valeur dans ce secteur
- > Performance attribuable en grande partie à la récupération toujours croissante des agrégats (asphalte, béton, brique et pierre), en hausse de **20 %** par rapport à 2006

Table des matières

> 1. Gestion des matières résiduelles au Québec en 2008	page 3
> 2. Récupération et mise en valeur des matières résiduelles dans les trois grands secteurs d'activités	page 7
> 3. Collecte sélective municipale des matières recyclables	page 11
> 4. Évolution de la performance de récupération et de mise en valeur du Québec entre 1998 et 2008	page 13
> 5. Comparaison de la performance du Québec par rapport à d'autres provinces ou pays	page 15
> 6. Élimination des matières résiduelles	page 17
> 7. Méthodologie de réalisation du Bilan 2008	page 19

Avant-propos

Une Politique et ses objectifs, un Bilan et ses résultats

Le *Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec* est réalisé aux deux ans par RECYC-QUÉBEC dans le but de suivre l'évolution des quantités de matières résiduelles¹ générées, récupérées et mises en valeur, ainsi qu'éliminées. Il permet aussi de mesurer l'atteinte des objectifs fixés à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* à l'échelle du Québec, par secteur d'activités et par matière.

Les résultats du *Bilan 2008* permettent donc de connaître la performance du Québec pour l'année visée, mais également de faire le point sur l'évolution de la gestion des matières résiduelles au Québec au cours des dix dernières années.

Pour la préparation de cette étude, RECYC-QUÉBEC a obtenu la collaboration de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), qui a réalisé une enquête auprès de 608 intervenants œuvrant dans le domaine de la récupération et de la mise en valeur, ainsi que du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), qui a recueilli les informations provenant des 112 lieux d'élimination (excluant les quelque 200 dépôts en tranchées, auprès de qui la collecte des données a été effectuée par RECYC-QUÉBEC).

Sauf pour l'élimination qui est couverte par une réglementation, le *Bilan 2008* a été produit, à l'instar des bilans précédents, en s'adressant à tous les intervenants du secteur de la récupération. Les questionnaires sont complétés par les entreprises sur une base volontaire et bien que l'obtention des questionnaires s'avère une opération qui demande beaucoup d'énergie et de suivi, seulement quelques entreprises n'ont pas retourné leur questionnaire. Cependant, il va de soi que l'émergence de certaines entreprises moins connues sur le marché de la gestion des matières résiduelles rend difficile la réalisation d'une liste complète de toutes les installations.

1. La *Loi sur la qualité de l'environnement* définit le terme matière résiduelle comme tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.

RECYC-QUÉBEC tient entre autres à remercier toutes les entreprises qui ont été visées par cette enquête et qui ont pris le temps de remplir le questionnaire en le retournant dans les délais prévus.

La méthodologie de réalisation complète est présentée à la section 7 du présent document.

Le potentiel de valorisation : une cible fixée par la Politique 1998-2008

Les taux de récupération par secteur et par matière présentés dans ce *Bilan* sont calculés en fonction du potentiel de valorisation pour correspondre aux objectifs fixés à la *Politique 1998-2008*. Le potentiel de valorisation représente en fait la proportion de matières résiduelles pouvant être récupérée et mise en valeur selon les débouchés existants, à une période donnée. Ce potentiel diffère donc d'un secteur à l'autre, d'une matière à l'autre, et peut évoluer dans le temps avec l'état des marchés, l'utilisation des matières pour la conception de produits, etc.

Pour l'année 2008, le potentiel de valorisation des matières résiduelles pour le secteur municipal est de 93 %, déterminé par les résultats de la *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009*, alors qu'il est de 91 % pour le secteur ICI et de 95 % pour le secteur CRD.

Objectifs de la Politique québécoise 1998-2008

Secteur municipal	60 %
Verre, plastique, métal, papier/carton, encombrants et matières organiques	60 %
Huiles, peinture et pesticides	75 %
Autres résidus domestiques dangereux	60 %
Textile	50 %
Contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses	80 %
Secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI)	80 %
Pneus	85 %
Métaux et verre	95 %
Plastique, papier/carton et bois	70 %
Matières organiques	60 %
Secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)	60 %
QUÉBEC (INCLUANT LES TROIS SECTEURS)	65 %

Taux de récupération de 57%

atteint en 2008

1 Gestion des matières résiduelles au Québec en 2008

La récupération en hausse, l'élimination en baisse

La récupération des matières résiduelles continue de progresser au Québec, en hausse de 9% par rapport à 2006. En 2008, plus de 6,8 millions de tonnes ont été récupérées et mises en valeur dans les trois secteurs d'activités (municipal; industriel, commercial et institutionnel; construction, rénovation et démolition), ce qui correspond à 0,88 tonne par personne par année. Pendant cette même période, la quantité de matières éliminées a diminué de 7%, pour atteindre 6,2 millions de tonnes en 2008, ce qui équivaut à 0,81 tonne par personne par année (ou 810 kg).

En 2008, le taux de récupération global est de 57% sur le potentiel valorisable (52% sur la génération), une augmentation de cinq points de pourcentage

par rapport à 2006. Bien que le Québec n'ait pas atteint l'objectif global de récupération et de mise en valeur de 65% fixé à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* pour 2008, le fait de récupérer et de mettre en valeur plus de la moitié des matières résiduelles générées constitue en soi un résultat dont les citoyens et les entreprises du Québec peuvent être fiers. Ces résultats encourageants nous amènent à redoubler d'efforts au regard des gisements de matières résiduelles où il reste beaucoup de travail à faire (ex. matières organiques, hors foyer, etc.).

Tableau 1.1

Bilan de la gestion des matières résiduelles de 1998 à 2008 (en tonnes)

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Génération	8 888 000	10 664 000	11 183 000	11 389 000	12 952 000	13 033 000	1 %
Élimination	5 537 000	6 908 000	6 510 000	6 454 000	6 717 000	6 219 000	-7 %
Récupération	3 351 000	3 756 000	4 673 000	4 935 000	6 235 000	6 814 000	9 %
Taux de récupération							
sur génération	38 %	35 %	42 %	43 %	48 %	52 %	9 %
sur potentiel	42 %	39 %	47 %	49 %	52 %	57 %	9 %
POPULATION	7 334 094	7 372 448	7 455 208	7 547 728	7 651 531	7 725 830	1 %
Taux par personne par année (en tonnes)							
Génération	1,21	1,46	1,50	1,51	1,69	1,69	0 %
Élimination	0,75	0,94	0,87	0,86	0,88	0,81	-8 %
Récupération	0,46	0,51	0,63	0,65	0,81	0,88	8 %

Les Québécois récupèrent plus de matières qu'ils en éliminent :

une première depuis la mise en œuvre de la Politique 1998-2008!

Figure 1.1

Évolution de la récupération et de l'élimination 2008 vs 2006 vs 1998

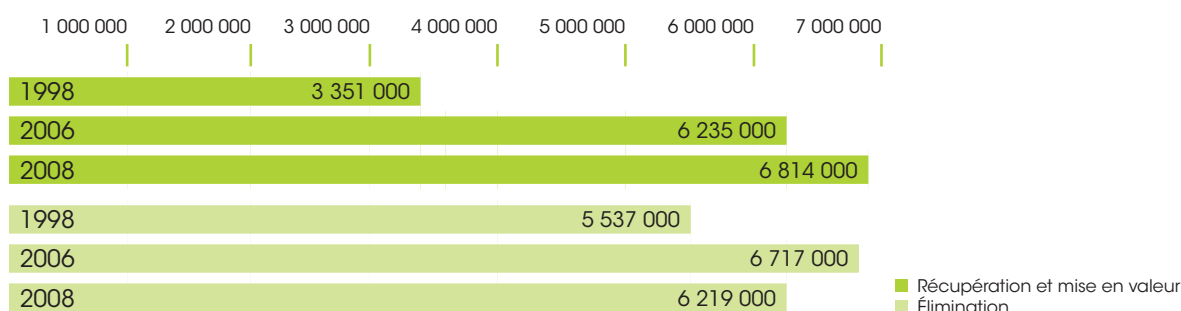


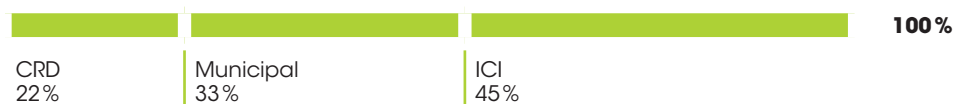
Tableau 1.2

Quantités totales de matières récupérées et mises en valeur au Québec de 1998 à 2008 (en tonnes)

Matières	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Papier/carton	778 000	830 000	946 000	1 031 000	1 186 000	1 142 000	-4%
Verre	101 000	90 000	71 000	94 000	117 000	128 000	9%
Électroménagers	-	57 000	99 000	183 000	248 000	270 000	9%
Métaux ferreux	916 000	1 025 000	1 245 000	1 083 000	965 000	1 182 000	22%
Métaux non ferreux	106 000	155 000	142 000	149 000	177 000	175 000	-1%
Plastique	50 000	63 000	52 000	72 000	104 000	121 000	16%
Textile	21 000	31 000	37 000	38 000	41 000	41 000	0%
Résidus organiques	175 000	277 000	246 000	225 000	360 000	384 000	7%
RDD	2 000	2 000	2 000	2 000	3 000	3 000	0%
Huiles usagées	-	-	-	-	63 000	62 000	-2%
Peinture	1 000	2 000	2 000	2 000	3 000	4 000	33%
Pneus	44 000	47 000	52 000	62 000	70 000	73 000	4%
Résidus CRD	1 157 000	1 173 000	1 775 000	1 990 000	2 894 000	3 217 000	11%
TIC	-	-	3 000	3 000	3 000	7 000	133%
Autres	1 000	4 000	1 000	1 000	1 000	5 000	400%
Total	3 351 000	3 756 000	4 673 000	4 935 000	6 235 000	6 814 000	9%
Boues	22 000	23 000	23 000	22 000	25 000	23 000	-8%
Total avec boues	3 373 000	3 779 000	4 696 000	4 957 000	6 260 000	6 837 000	9%

Figure 1.2

Génération, récupération/mise en valeur
et élimination des matières résiduelles par secteur en 2008

Génération**Récupération et mise en valeur****Élimination**

Des avancées importantes de la récupération dans tous les secteurs

C'est dans le secteur municipal où on remarque la plus grande amélioration. En effet, ce sont 160 000 tonnes de matières résiduelles additionnelles qui ont été récupérées en 2008 par rapport à 2006, une hausse de 17 %. Les matières recyclables sont toujours plus récupérées par la collecte sélective, notamment avec l'élargissement du service à d'autres groupes cibles (multilogements, lieux publics, commerces, etc.). Les municipalités, en collaboration avec certains partenaires, ont également accentué leurs efforts en vue de récupérer et de mettre en valeur les matières organiques, les résidus domestiques dangereux, les appareils électroniques et électriques, les électroménagers (ex. programme RECYC-FRIGO), etc.

Dans le secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI), la quantité de matières récupérées et mises en valeur a également connu une augmentation (4 %), pour atteindre près de 2,5 millions de tonnes en 2008. Les métaux demeurent toujours en tête des matières récupérées par les ICI. Pour leur part, les programmes basés sur le principe de la responsabilité des producteurs (pneus, peinture et huiles) atteignent des performances qui dépassent largement les objectifs fixés.

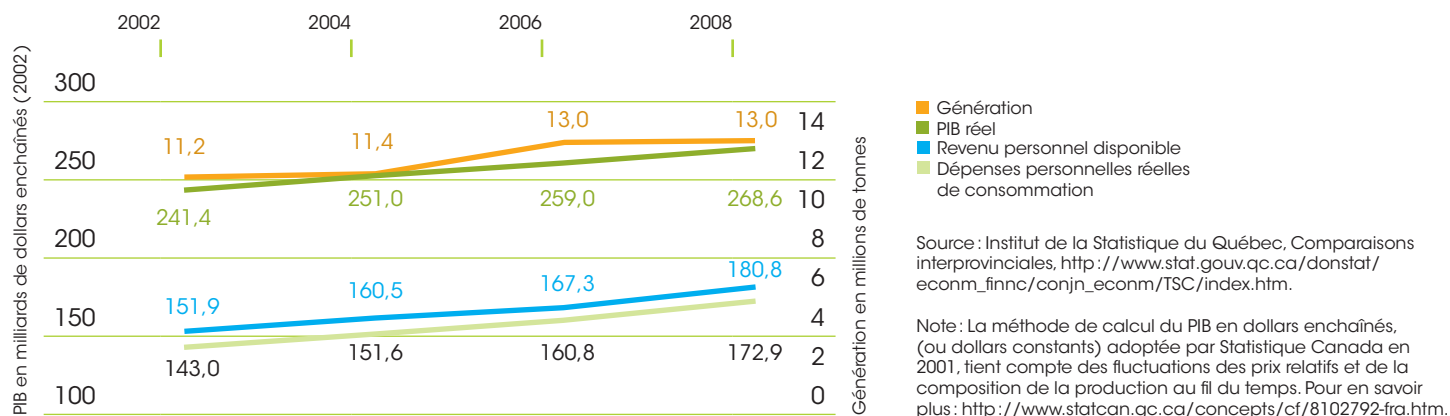
L'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition n'est pas en reste, avec plus de 3,2 millions de tonnes de matières récupérées et mises en valeur en 2008, 11 % de plus qu'en 2006. Ce secteur continue d'améliorer sa performance, surtout grâce à l'augmentation de la récupération des agrégats (asphalte, pierre, béton, brique).

Plus d'information concernant la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles dans les trois secteurs d'activités est présentée à la section 2 du présent *Bilan*.

Hausse de la génération de 1% par rapport à 2006

Figure 1.3

Relation entre l'économie et la génération de matières résiduelles 2002-2008



La génération progresse au même rythme que l'économie du Québec

Au total, un peu plus de 13 millions de tonnes de matières résiduelles ont été générées en 2008, une augmentation de 1% par rapport à 2006. Cette hausse de la génération est beaucoup plus faible que celle observée entre 2004 et 2006, de l'ordre de 14%.

Plusieurs éléments peuvent être en cause. Même si les derniers mois de l'année 2008 ont été marqués aux niveaux mondial et canadien par un fort ralentissement économique, l'économie du Québec a progressé de 1%, l'investissement en construction non résidentielle ayant continué de stimuler l'économie pour une troisième année d'affilée¹. La santé économique du Québec peut également être démontrée par les hausses entre 2006 et 2008 du PIB réel (3,7%), des dépenses personnelles réelles de consommation (7,5%) et du revenu personnel disponible (8,1%). Pour leur part, les ventes

au détail ont augmenté de 9,8% pendant cette même période.

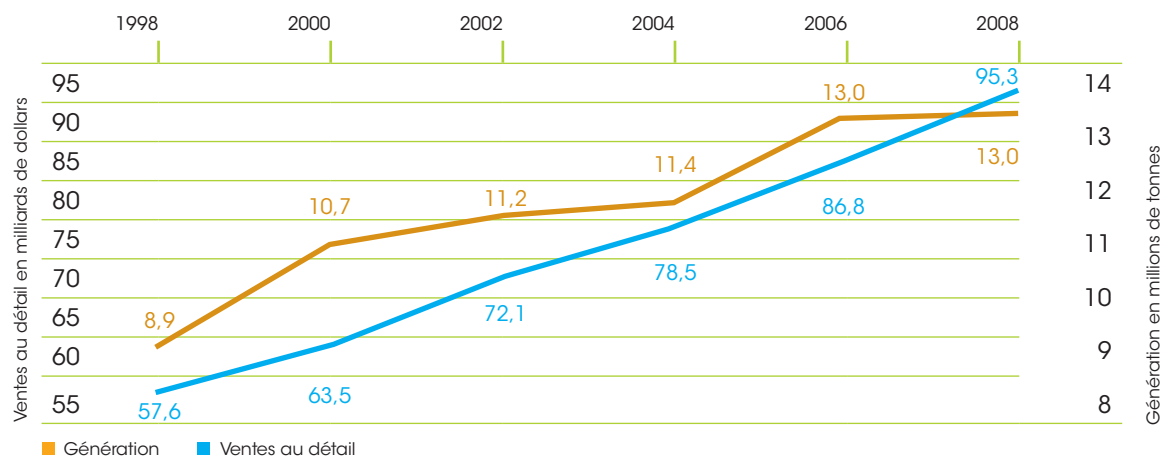
En outre, il est important de mentionner que la méthodologie de réalisation du *Bilan* peut avoir une influence sur les quantités observées. La génération représentant la somme de la récupération et de l'élimination, celle-ci croît au rythme du nombre d'entreprises œuvrant dans ce secteur d'activités économiques en émergence et ce, conjugué au volume total des matières résiduelles récupérées et mises en valeur. Pour plus d'information à ce sujet, voir la section Méthodologie de réalisation à la section 7 du document.

¹. Statistique Canada, Revue des comptes économiques des provinces et des territoires – estimations préliminaires 2008, <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-016-x/13-016-x2009001-fra.pdf>, p. 12 et 26.

Figure 1.4

Relation entre les ventes au détail et la génération de matières résiduelles 1998-2008

Source : Statistique Canada, Ventes au détail par province et territoire, <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/trad17a-fra.htm>.



Près de 7 millions de tonnes

de matières résiduelles récupérées
et mises en valeur au Québec en 2008

Tableau 2.1

Performance de récupération et de mise en valeur par secteur d'activités
en 2008, selon les objectifs de la *Politique 1998-2008* (en tonnes)

Secteur	Générées	Potentielles	Objectifs	Récupérées	Récupérées / potentielles		Objectifs selon Politique
					2008	2006	
Municipal	3 150 000	2 864 000	1 719 000	1 118 000	36%	32%	60%
ICI	5 314 000	4 806 000	3 845 000	2 479 000	53%	49%	80%
CRD	4 569 000	4 342 000	2 605 000	3 217 000	74%	69%	60%
Total	13 033 000	12 012 000	8 169 000	6 814 000	57%	52%	65%

Note : Dans les quantités récupérées par la collecte sélective municipale, une fraction d'environ 91 000 tonnes est attribuable aux petits commerces et aux institutions; les taux de récupération des secteurs municipal et ICI ont été corrigés en conséquence.

2 Récupération et mise en valeur des matières résiduelles dans les trois grands secteurs d'activités

Hausse de 17 % des quantités récupérées et mises en valeur dans le secteur municipal En 2008, 1 118 000 tonnes de matières résiduelles ont été récupérées et mises en valeur dans le secteur municipal, une augmentation de 17 % par rapport à 2006. Cette hausse est entre autres attribuable à l'amélioration de la performance de la collecte sélective municipale, surtout pour la récupération du papier/carton (+16 % entre 2006 et 2008).

Également, la récupération des matières organiques dans ce secteur a connu une hausse appréciable en deux ans, soit 53 %, passant de 109 000 tonnes récupérées et mises en valeur en 2006 à 167 000 tonnes en 2008. En dépit de cette croissance, le taux de récupération des matières organiques générées par les ménages demeure relativement bas, passant de 8 % en 2006 à 12 % en 2008.

Les efforts mis en œuvre à cet égard par les organismes municipaux se sont fait sentir, mais n'ont manifestement pas été suffisants. Bien qu'une centaine de municipalités effectuent en tout ou en partie la collecte des matières organiques alimentaires¹, ce n'est que 6 % de l'ensemble des ménages au Québec qui seraient desservis par ce type de collecte² en 2008.

La récupération et la mise en valeur des matières organiques demeurent donc le défi important à relever dans le secteur municipal, tenant compte

du fait que ces matières représentent 44 % des matières générées par les ménages, selon les données de la *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009*.

Les actions à entreprendre pour accentuer la récupération et la mise en valeur des matières organiques dans le secteur municipal devront également viser les boues des stations d'épuration et de fosses septiques, dont la récupération a diminué de 8 % entre 2006 et 2008.

Ces boues, aussi appelées biosolides, constituent des matières résiduelles fertilisantes (MRF) pouvant être mises en valeur par épandage agricole ou par compostage. Selon les données du MDDEP, ce sont deux millions de tonnes de résidus municipaux et industriels qui ont été récupérées comme MRF en 2007. Plus d'un million de tonnes de ces MRF ont été épandues sur les sols agricoles et près d'un million de tonnes ont été utilisées pour la fabrication de compost, la végétalisation de sites dégradés ou la fabrication de terreaux horticoles³.

1. RECYC-QUÉBEC, Liste des organismes municipaux qui effectuent en tout ou en partie la collecte des matières organiques alimentaires – dernière mise à jour : août 2009, <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/general/Liste-Mun-coll-alim.pdf>.

2. Données MDDEP et RECYC-QUÉBEC pour l'année 2008. Incluant les municipalités participantes à la collecte à deux voies et au traitement par tri-compostage de la MRC du Bas-Richelieu et les municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska.

3. MDDEP, Bilan 2007 de la valorisation des matières résiduelles fertilisantes (MRF), http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/fertilisantes/Bilan2007.pdf, p. 1.

Tableau 2.2

Quantités de matières récupérées et mises en valeur dans le secteur municipal au Québec de 1998 à 2008 incluant la collecte sélective et la consigne (en tonnes)

Matières	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Papier/carton	216 000	258 000	301 000	308 000	424 000	493 000	16%
Verre	34 000	40 000	30 000	42 000	59 000	67 000	14%
Électroménagers	-	57 000	99 000	183 000	248 000	270 000	9%
Métaux ferreux	11 000	12 000	12 000	12 000	17 000	18 000	6%
Métaux non ferreux	0	1 000	1 000	1 000	2 000	3 000	50%
Plastique	7 000	11 000	11 000	16 000	28 000	27 000	-4%
Contenants consignés	43 000	35 000	35 000	38 000	41 000	43 000	5%
Textile	10 000	14 000	21 000	26 000	26 000	26 000	0%
Résidus organiques	91 000	66 000	84 000	75 000	109 000	167 000	53%
RDD*	2 000	2 000	2 000	2 000	3 000	3 000	0%
Autres	-	2 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0%
Total	414 000	498 000	597 000	704 000	958 000	1 118 000	17%
Boues	22 000	23 000	23 000	22 000	25 000	23 000	-8%
Total avec boues	436 000	521 000	620 000	726 000	983 000	1 141 000	16%

Récupérées / potentielles

Matières	Générées	Potentielles	Objectif	Récupérées	2008	2006	Objectif selon Politique
Résidus organiques	-	1 375 000	825 000	167 000	12%	8%	60%

* Résidus domestiques dangereux (RDD).

Amélioration de la collecte sélective municipale et du système de consignation

En 2008, la collecte sélective auprès des résidences a atteint une performance de 56%. Ce pourcentage est calculé en excluant du total (608 000 tonnes de matières recyclables récupérées par les municipalités) la part attribuable aux petits commerces et aux institutions (91 000 tonnes). Pour en savoir plus sur la performance de la collecte sélective municipale en 2008, voir la section 3 dans le présent document.

Pour sa part, le système de consignation sur les contenants à remplissage unique (CRU) de bière et de boissons gazeuses a permis de récupérer et de mettre en valeur 43 000 tonnes de verre, de métaux non ferreux et de plastique, une hausse de 5% par rapport à 2006. Le taux de récupération sur le tonnage du système de consignation atteint donc 72% en 2008 (68% sur le nombre de contenants), par rapport à un taux de récupération de 74% en 2006 (70% sur le nombre de contenants).

Tableau 2.3

Quantités de matières récupérées et mises en valeur par le système de consignation sur les contenants à remplissage unique (CRU) de bière et de boissons gazeuses de 1998 à 2008 (en tonnes)

Matières	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Verre	22 000	15 000	15 000	18 000	22 000	25 000	14%
Métaux non ferreux	11 000	11 000	10 000	10 000	10 000	10 000	0%
Plastique	10 000	9 000	10 000	10 000	9 000	8 000	-11%
Total	43 000	35 000	35 000	38 000	41 000	43 000	5%

Tableau 2.4

Quantités de matières récupérées et mises en valeur dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) au Québec de 1998 à 2008 (en tonnes)

Matières	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Papier/carton	562 000	572 000	645 000	723 000	762 000	649 000	-15%
Verre	45 000	35 000	26 000	34 000	36 000	36 000	0%
Métaux ferreux	905 000	1 013 000	1 233 000	1 071 000	948 000	1 164 000	23%
Métaux non ferreux	95 000	143 000	131 000	138 000	165 000	162 000	-2%
Plastique	33 000	43 000	31 000	46 000	67 000	86 000	28%
Textile	11 000	17 000	16 000	12 000	15 000	15 000	0%
Résidus organiques	84 000	211 000	162 000	150 000	251 000	217 000	-14%
TIC	1 000	2 000	3 000	3 000	3 000	7 000	133%
Autres	-	-	-	-	-	4 000	
Sous-total	1 736 000	2 036 000	2 247 000	2 177 000	2 247 000	2 340 000	4%
Programmes basés sur la responsabilité des producteurs							
Huiles usagées	inclut RDD	inclut RDD	inclut RDD	inclut RDD	63 000	62 000	-2%
Peinture	1 000	2 000	2 000	2 000	3 000	4 000	33%
Pneus	44 000	47 000	52 000	62 000	70 000	73 000	4%
Sous-total	45 000	49 000	54 000	64 000	136 000	139 000	2%
TOTAL ICI	1 781 000	2 085 000	2 301 000	2 241 000	2 383 000	2 479 000	4%

Plus de la moitié des matières récupérées et mises en valeur par le secteur ICI

En 2008, près de 2,5 millions de tonnes de matières résiduelles ont été récupérées et mises en valeur dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), ce qui représente 53 % des matières pouvant être valorisées. La performance de récupération et de mise en valeur de ce secteur a donc bien progressé entre 2006 et 2008, avec une augmentation de quatre points de pourcentage du taux de récupération. Toutefois, des améliorations sont encore souhaitables, car ce secteur est celui qui génère le plus de matières résiduelles (41 % en 2008) et en envoie le plus à l'élimination (45 % en 2008).

Les matières les plus récupérées et mises en valeur dans le secteur ICI demeurent en 2008 les métaux ferreux, le papier/carton, les résidus organiques (incluant les résidus de bois de 2^e et de 3^e transformation), les métaux non ferreux et le plastique. Les résidus des technologies de l'information et des communications (TIC) ont connu la plus forte augmentation en termes de quantités récupérées et mises en valeur (+133%). Ces résidus incluent l'ensemble des équipements informatiques et électroniques récupérés par les installations visées par le *Bilan 2008*, peu importe leur provenance (secteur municipal ou ICI).

Entre 2006 et 2008, une baisse dans les quantités récupérées et mises en valeur a été constatée pour le papier/carton (-15%) et les résidus organiques incluant le bois (-14%). Cette diminution peut s'expliquer par les difficultés rencontrées par les entreprises œuvrant dans le secteur de l'exploitation forestière et de la production de pâtes et papiers.

La performance de récupération et de mise en valeur des programmes basés sur la responsabilité des producteurs dépasse les objectifs fixés à la *Politique*. La quantité de peinture récupérée et mise en valeur a augmenté de 33 % entre 2006 et 2008, permettant d'atteindre un taux de récupération de 96 % en 2008. Les huiles usagées sont quant à elles récupérées dans une proportion de 92 %, même si les quantités récupérées et mises en valeur ont connu une très faible diminution (2 %). À l'instar des résultats de 2006, le taux de récupération des pneus hors d'usage s'établit à 88 % en 2008.

Tableau 2.5

Quantités de matières récupérées et mises en valeur dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) au Québec de 1998 à 2008 (en tonnes)

Matières	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Asphalte, béton, brique, pierre	959 000	1 090 000	1 654 000	1 800 000	2 272 000	2 718 000	20 %
Bois	76 000	52 000	69 000	124 000	196 000	185 000	-6 %
Palettes de bois	47 000	5 000	28 000	35 000	39 000	26 000	-33 %
Sciures et copeaux de bois	1 000	22 000	16 000	21 000	386 000	286 000	-26 %
Autres CRD (gypse, verre plat, etc.)	74 000	4 000	8 000	10 000	1 000	2 000	100 %
Total	1 157 000	1 173 000	1 775 000	1 990 000	2 894 000	3 217 000	11 %
Total (excluant asphalte, béton, brique, pierre)	198 000	83 000	121 000	190 000	622 000	499 000	-20 %

Taux de récupération record de 74 % atteint par le secteur CRD

Deuxième secteur à générer le plus de matières résiduelles, le secteur CRD compense toutefois en récupérant 74 % de ces matières. Il contribue ainsi à près de 50 % du total de matières résiduelles récupérées et mises en valeur au Québec en 2008. Entre 2006 et 2008, la quantité de matières récupérées et mises en valeur a fait un bond de 11 %, pour atteindre un peu plus de 3,2 millions en 2008.

Cette bonne performance du secteur CRD est grandement attribuable à la récupération toujours croissante des agrégats d'asphalte, de béton, de brique et de pierre, en hausse de 20 % par rapport à 2006. Cette augmentation n'est pas étrangère aux travaux d'infrastructures et d'amélioration des routes réalisés au Québec dans les dernières années. Ces grands chantiers se reflètent notamment dans :

- > les heures travaillées en construction non résidentielle (106,5 millions en 2008, en hausse de près de 9 % par rapport à 2006)⁴;
- > les investissements dans le réseau routier (plus de 2,7 milliards de dollars en 2008-2009, en hausse de plus de 99 % par rapport à 2006-2007)⁵.

4. Commission de la construction du Québec, Heures travaillées par secteur, 1999-2008, http://www.ccq.org/B_IndustrieConstruction/~/_media/PDF/Recherche/StatistiquesHistoriques/2008/a2.pdf.ashx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic.

5. Ministère des Transports du Québec, Progression des investissements routiers, http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/salle_presse/2008/20080211_investissements2008_2009/histogramme.pdf.

En contrepartie, la récupération et la mise en valeur des palettes de bois, des sciures et copeaux de bois ainsi que du bois, ont diminué respectivement de 33 %, de 26 % et de 6 %. La baisse généralisée dans la production et les exportations de l'industrie forestière québécoise depuis 2004⁶ n'est sûrement pas étrangère à cette situation. En ce qui concerne les palettes de bois, elles sont de plus en plus réemployées par les entreprises et fournisseurs, ce qui a nécessairement un impact sur les quantités récupérées observées⁷.

6. Conseil de l'industrie forestière du Québec, Statistiques 2007 – Secteurs sciage de résineux et de feuillus, de déroulage, des pâtes, papiers, cartons et panneaux, http://www.cifq.qc.ca/imports/_uploaded/file/Statistiques-2007.pdf.

7. Le Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec n'inclut pas les quantités de matières destinées au réemploi.

56%

des matières
recyclables
récupérées
et mises
en valeurpar la collecte sélective
municipale en 2008

Tableau 3.1

Performance de la collecte sélective municipale en 2008

Matières	Générées	Potentielles	Objectifs	Récupérées	Récupérées / potentielles		Objectifs selon Politique
					2008	2006	
Papier/carton	576 000	555 000	333 000	493 000	89%	75%	60%
Verre	164 000	143 000	86 000	67 000	47%	40%	60%
Métaux	76 000	76 000	46 000	21 000	28%	24%	60%
Plastique	209 000	157 000	94 000	27 000	17%	17%	60%
Total	1 025 000	931 000	559 000	608 000	56%	48%	60%

Note : Dans les quantités récupérées par la collecte sélective municipale, une fraction d'environ 91 000 tonnes est attribuable aux petits commerces et aux institutions; les taux de récupération des secteurs municipal et ICI ont été corrigés en conséquence, excepté ceux détaillés par matière.

3 Collecte sélective municipale des matières recyclables

Augmentation du taux de récupération de la collecte sélective

En 2008, 608 000 tonnes de matières recyclables ont été récupérées et mises en valeur par la collecte sélective municipale, une augmentation de 15% des quantités par rapport à 2006. Cette hausse démontre que les efforts investis par les organismes municipaux et leurs partenaires pour améliorer la quantité et la qualité des matières recyclables récupérées ont

porté fruits. Divers moyens utilisés ont contribué à cette hausse : des contenants de récupération plus gros (ex. bacs roulants), une collecte pêle-mêle, une desserte de nouvelles clientèles (multi-logements, petits commerces et institutions, etc.) et plus d'information sur les matières acceptées ou non.

Tableau 3.2

Quantités de matières récupérées et mises en valeur par
la collecte sélective municipale au Québec de 1998 à 2008 (en tonnes)

Matières	1998	2000	2002	2004	2006	2008	Différence (%)
Papier/carton	216 000	258 000	301 000	308 000	424 000	493 000	16%
Verre	34 000	40 000	30 000	42 000	59 000	67 000	14%
Métaux ferreux	11 000	12 000	12 000	12 000	17 000	18 000	6%
Métaux non ferreux	0	1 000	1 000	1 000	2 000	3 000	50%
Plastique	8 000	11 000	11 000	16 000	28 000	27 000	-4%
Total	269 000	322 000	355 000	379 000	530 000	608 000	15%

Note 1 : Le total inclut les petits commerces et les institutions en bordure de rue desservis par la collecte sélective municipale.

Pour 2008, la quantité attribuable aux petits commerces et aux institutions est de 91 000 tonnes, la même proportion (15%) que celle observée en 2006.

Note 2 : Le total inclut 51 000 tonnes de matières mixtes non triées récupérées par les centres de tri en 2008.

Elles ont été réparties en proportion des données déclarées par matière par les centres de tri, excluant les rejets (7,4%).

Le papier/carton représentante

81 %

des matières
récupérées
par la collecte sélective municipale

Figure 3.1

Répartition en 2008 du poids des matières récupérées
et mises en valeur par la collecte sélective municipale



Sur les 608 000 tonnes récupérées par la collecte des matières recyclables, une fraction d'environ 91 000 tonnes est attribuable aux petits commerces et aux institutions desservis par le service municipal, soit la même proportion (15 %) que celle observée en 2006 (80 000 tonnes sur un total de 530 000 tonnes). En excluant cette part attribuable aux petits commerces et aux institutions, le taux de récupération de la collecte sélective municipale atteint 56 % en 2008, en hausse de huit points de pourcentage comparativement à 2006 (48 %).

Le papier/carton demeure en tête des matières récupérées par la collecte sélective municipale, représentant 81 % du total récupéré. En 2008, 493 000 tonnes de papier/carton ont été récupérées et mises en valeur, une augmentation de 16 % par rapport à 2006. C'est aussi la seule matière qui atteint et même dépasse largement l'objectif de récupération et de mise en valeur fixé à la *Politique 1998-2008*, avec un taux de récupération de 89 % en 2008 (l'objectif étant de 60 %).

Les autres matières recyclables représentent 19 % du total récupéré par la collecte sélective municipale en 2008. Les quantités récupérées de métaux non ferreux, de verre et de métaux ferreux ont aussi augmenté entre 2006 et 2008, respectivement de 50 %, de 14 % et de 6 %. La quantité de plastique récupéré a toutefois diminué de 4 %. Cette baisse découle notamment de la réduction des quantités de plastique utilisé pour la fabrication des contenants et des emballages.

Une fin d'année difficile pour les centres de tri Les derniers mois de l'année 2008 ont été marqués par une crise économique et une chute importante de la demande pour les matières récupérées, ce qui a entraîné une forte diminution dans les prix reçus par les centres de tri pour les ballots de matières recyclables.

Face à cette conjoncture, certains centres de tri ont été forcés de mettre en ballot les matières sans les trier au préalable, d'entreposer des ballots de matières triées ou de matières mixtes, ou encore d'arrêter temporairement leurs activités¹.

Sur le total de 608 000 tonnes, une portion d'environ 51 000 tonnes représente des matières mixtes non triées récupérées par les centres de tri en 2008. Elles ont été réparties en proportion des données déclarées par matière par les centres de tri, en excluant les rejets (7,4 %).

¹. Afin de soutenir les centres de tri, différentes mesures ont été mises en place, découlant du plan d'intervention annoncé par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à la fin de janvier 2009. Un comité conjoint sur les matières recyclables a notamment été créé, avec objectif de trouver des solutions pour accroître l'efficacité et la performance des centres de tri, ainsi que les liens entre les différents intervenants des matières recyclables au Québec. Le Programme d'aide financière aux centres de tri 2009-2011 est un exemple des mesures mises en place par RECYC-QUÉBEC et ses partenaires. Pour plus d'information à ce sujet, consultez le site Internet de RECYC-QUÉBEC au <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/municipalites/Centres-tri.asp>.

De 1998 à 2008, en proportion des indices :

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Récupération et
mise en valeur
en hausse de
plus de

103%

Élimination
en hausse
de plus de

12%

Génération
en hausse
de près de

47%

Population
du Québec
en hausse
de plus de

5%

4 Évolution de la performance de récupération et de mise en valeur du Québec entre 1998 et 2008

Des changements importants en 10 ans Entre 1998 et 2008, période visée par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, beaucoup de choses ont changé au Québec. En ne s'attardant qu'aux chiffres, on peut aisément constater que la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles a fait un bond considérable, les quantités ayant plus que doublé durant cette période de 10 ans. Alors que le taux de récupération sur la génération était de 38 % en 1998, il atteint 52 % en 2008 (57 % sur le potentiel), une hausse de 14 points de pourcentage.

En contrepartie, l'élimination a aussi augmenté, de même que la génération. Bien évidemment, la progression de la population et celle de l'économie du Québec viennent influencer la génération des matières résiduelles.

Dans le secteur municipal, l'amélioration des services de collecte sélective a permis de récupérer 339 000 tonnes additionnelles de matières recyclables en 2008, une hausse de 126 % par rapport à 1998. La performance du système de consignation sur les contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses a toutefois diminué, les quantités récupérées étant restées assez stables en 10 ans alors que les ventes de contenants de boissons ont augmenté durant la même période.

Bien qu'il reste encore des efforts à faire à cet égard, la récupération des matières organiques générées par les ménages a beaucoup évolué depuis 1998. Les quantités récupérées et mises en valeur sont passées de 91 000 tonnes à 167 000 tonnes en 2008, une hausse de plus de 83 %.

Dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), les quantités de matières récupérées ont également augmenté entre 1998 et 2008 (hausse de près de 35 %). En 10 ans, les matières récupérées ayant connu la plus forte hausse dans ce secteur sont :

- > les résidus des technologies de l'information et des communications (TIC) (700 %);
- > la peinture (400 %);
- > le plastique (plus de 160 %);
- > les résidus organiques (plus de 158 %);
- > les pneus hors d'usage (près de 66 %);
- > les métaux ferreux et non ferreux (près de 33 %).

Seul le verre est récupéré en quantité moindre en 2008 par rapport à 1998 (baisse de 25 %).

La plus grande augmentation des quantités récupérées entre 1998 et 2008 est toutefois constatée dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD). Pendant la période visée, la récupération a augmenté de plus de 178 %, due principalement à une récupération encore plus importante des agrégats.

Figure 4.1

Évolution de la gestion des matières résiduelles au Québec entre 1998 et 2008 (en tonnes par personne et par année)



Au-delà des chiffres: la réglementation, la planification régionale et la conscientisation de la population

L'augmentation des quantités de matières résiduelles récupérées au Québec entre 1998 et 2008 est étroitement liée à la mise en œuvre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et des actions qui y étaient inscrites. Dans le bilan intérimaire produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en 2006¹, on dénombrait déjà 16 actions réalisées sur un total de 29, auxquelles s'ajoutent huit autres actions qui étaient réalisées partiellement et deux autres qui étaient en voie de l'être.

Parmi ces actions, on ne peut passer sous silence l'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) par les municipalités régionales et les communautés métropolitaines. En 2008, 89 PGMR sur une possibilité de 90 étaient en vigueur. La réalisation des différentes mesures prévues à ces plans s'est accélérée durant les dernières années, permettant d'améliorer les services de récupération offerts aux citoyens (collecte sélective des matières recyclables, collecte des résidus verts ou des résidus alimentaires, écocentres, etc.), de les étendre à d'autres groupes cibles (multilogements, commerces, institutions, etc.) ou de les diversifier avec différents partenaires pour viser d'autres catégories de matières (résidus domestiques dangereux, encombrants, CRD, etc.).

Certaines réglementations adoptées au cours des 10 dernières années sont aussi venues donner un essor nouveau à la récupération et à la mise en valeur des matières résiduelles au Québec. C'est le cas notamment des règlements et programmes basés sur le principe de la responsabilité des producteurs (visant la peinture, les huiles et les pneus, ainsi que le régime de compensation pour la collecte sélective municipale), tout comme les nouvelles orientations mises en place au sujet de l'élimination (règlement régissant les activités d'enfouissement et d'incinération, redevances applicables à l'élimination).

Finalement, la médiatisation grandissante des enjeux liés à la protection de l'environnement en général, et plus particulièrement les efforts mis en œuvre pour informer et sensibiliser les citoyens et les entreprises à une gestion plus responsable des matières résiduelles, ne sont pas étrangers à l'évolution de la performance de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles au Québec entre 1998 et 2008.

¹. MDDEP, Bilan intérimaire de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, 15 novembre 2006, http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/bilan-int.pdf, p.4.

Comparer la performance, c'est comparer les méthodologies

Comparer la performance de gestion des matières résiduelles du Québec avec celles d'autres provinces ou pays s'avère intéressant, mais l'exercice a certaines limites, liées notamment aux méthodologies de calcul, aux définitions des secteurs d'activités et des matières visées, etc. qui peuvent différer d'un endroit à l'autre. Les comparaisons présentées dans cette section sont donc à titre indicatif seulement, pour permettre au lecteur de mieux situer la performance du Québec par rapport à celles d'autres territoires.

5 Comparaison de la performance du Québec par rapport à d'autres provinces ou pays

Le Québec ni meilleur ni pire que les autres provinces canadiennes

Statistique Canada produit à tous les deux ans l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques*¹, qui présente les quantités de matières éliminées et réacheminées (récupérées et mises en valeur) par province. La dernière version disponible est celle de 2006; celle de 2008 sera publiée au cours de l'année 2010. Les données concernant le Québec présentées dans l'*Enquête 2006* diffèrent de celles présentées dans le *Bilan 2006*, car la méthodologie utilisée par Statistique Canada est adaptée afin d'obtenir des données comparables d'une province à l'autre. Notamment, Statistique Canada ne considère pas les quantités de résidus d'asphalte, de béton, de brique et de pierre (agréats), de même que les résidus domestiques dangereux et les matières visées par les programmes de responsabilité des producteurs (ex. contenants de boisson consignés, huiles et peinture). Cette façon de faire influence donc à la baisse les quantités récupérées du Québec et par le fait même sa performance de récupération.

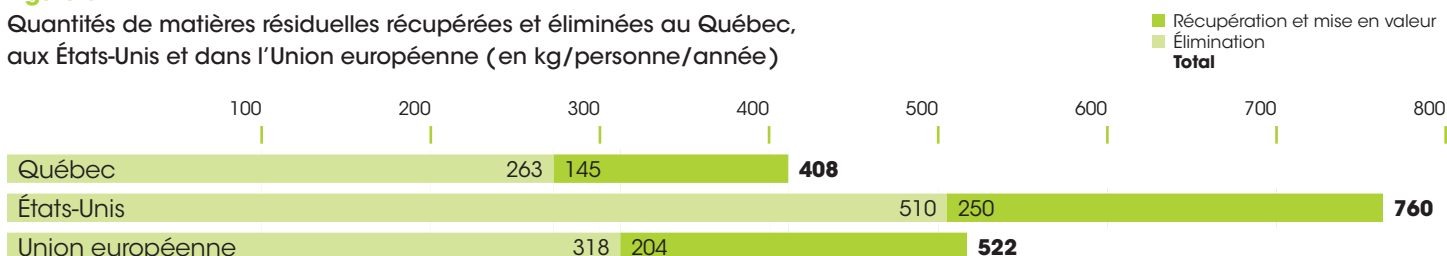
1. Statistique Canada, Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques, <http://www.statcan.gc.ca/pub/16f0023x/16f0023x2006001-fra.pdf>, tableau 1-1 à la page 16 et tableau 2 à la page 18.

L'*Enquête 2006* de Statistique Canada montre que le Québec se retrouve dans les provinces les plus performantes (taux de réacheminement de 26,5%), avec la Nouvelle-Écosse (40,7%), l'Île-du-Prince-Édouard (37,8%), le Nouveau-Brunswick (35,9%) et la Colombie-Britannique (31,9%). L'Ontario (18,7%), l'Alberta (14,6%), le Manitoba (13,0%) et la Saskatchewan (11,4%) suivent le Québec. La moyenne canadienne de réacheminement des déchets est de 22% en 2006.

Au niveau des quantités de déchets éliminés provenant de toutes sources (résidentielles et non résidentielles), le Québec fait un peu moins bien que la moyenne canadienne (835 kg/personne), avec une quantité atteignant 890 kg/personne en 2006. La Nouvelle-Écosse (430 kg/personne), le Nouveau-Brunswick (601 kg/personne) et la Colombie-Britannique (675 kg/personne) font bonne figure au chapitre de l'élimination, alors que l'Alberta (1 133 kg/personne) et les Territoires du Nord-Ouest (1 011 kg/personne) se retrouvent en fin de palmarès.

Figure 5.1

Quantités de matières résiduelles récupérées et éliminées au Québec, aux États-Unis et dans l'Union européenne (en kg/personne/année)



Sources : US EPA (données 2007) et Eurostat (données 2007)

La performance du Québec par rapport à celles des États-Unis et de l'Union européenne

Selon les données du *United States Environmental Protection Agency* (US EPA)², les Américains ont généré environ 254 millions de tonnes de matières résiduelles³ en 2007, une augmentation d'un peu plus de 6 % par rapport à 2000 (239,1 M tonnes générées). De cette quantité générée en 2007, 85 millions de tonnes ont été recyclées et compostées, ce qui équivaut à un taux de récupération et de mise en valeur de 33 %.

2. US EPA, *Municipal Solid Waste Generation, Recycling, and Disposal in the United States: Facts and Figures for 2007*, <http://www.epa.gov/osw/nonhaz/municipal/pubs/msw07-fs.pdf>.

3. Aux États-Unis, les matières résiduelles du secteur municipal (*Municipal Solid Waste ou MSW*) incluent les matières provenant des résidences et des commerces, ainsi que les matières organiques et les pneus. Les déchets de construction et de démolition (C&D), ainsi que les résidus de production industrielle et agricole sont exclus.

En moyenne, cela représente une génération annuelle par personne de 760 kg, dont 250 kg sont récupérés et mis en valeur. Alors que la génération globale a augmenté entre 2000 et 2007, la quantité générée par personne a diminué de 1 % durant cette même période (760 kg/personne en 2007 vs 770 kg/personne en 2000).

Pour l'Union européenne (UE27), selon les données de l'Office statistique des communautés européennes Eurostat⁴, la quantité moyenne de déchets municipaux générés par personne en 2007 est de 522 kg. Le Danemark, l'Irlande et Chypre affichent les plus fortes quantités générées par habitant (plus de 750 kg), alors que le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas suivent avec une quantité excédant 600 kg/personne.

Au total pour l'UE27 en 2007, seulement 22 % des déchets municipaux générés étaient recyclés, alors que 17 % étaient compostés. La grande majorité de ces déchets (61 %) étaient donc encore mis en décharge ou incinérés. L'Allemagne, la Belgique, la Suède, l'Estonie et l'Irlande sont les pays qui recyclent en plus grande proportion les déchets municipaux. Pour leur part, l'Autriche, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas présentent les meilleures performances quant au compostage.

4. Eurostat, « Une demi-tonne de déchets municipaux générés par personne dans l'UE27 en 2007 », communiqué de presse du 9 mars 2009, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/8-09032009-BP/FR/8-09032009-BP-FR.PDF.

Tableau 5.1

Comparaison de la performance du Québec avec celles des États-Unis et de l'Union européenne

	Québec	États-Unis	Union européenne (UE27)
Année de référence	2008	2007	2007
Secteurs visés	Secteur municipal seulement	Secteur municipal incluant les commerces et les institutions	Secteur municipal seulement
Génération annuelle par personne	408 kg/personne*	760 kg/personne	522 kg/personne
Taux de récupération et de mise en valeur (recyclage + compostage)	36 %	33 %	39 %

Note : En tenant compte de la quantité de matières générées au Québec par l'ensemble des secteurs d'activités (municipal, ICI et CRD), la quantité par personne est de 1,69 tonne en 2008.

Baisse de l'élimination de 7 % par rapport à 2006

Figure 6.1

Répartition en 2008 du poids des matières éliminées selon le type d'installations (excluant les boues)



6 Élimination des matières résiduelles

Plus grande diminution de l'élimination en 10 ans En 2008, la quantité de matières résiduelles éliminées s'élève à 6 219 000 tonnes, une baisse de 7 % par rapport à 2006. Si on ajoute les boues municipales, ce total est de 6 352 000 tonnes. Cette diminution est visible notamment au niveau des quantités déclarées par les lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et technique (LET), ainsi que par les dépôts de matériaux secs (DMS).

Quant aux dépôts en tranchées (DET), on peut noter qu'ils enregistrent une hausse de 26 % des quantités éliminées entre 2006 et 2008. Cela peut s'expliquer par le fait que ces lieux devaient se conformer à certaines obligations réglementaires avant janvier 2009 ou fermer leurs installations, ce qui a pu en inciter plusieurs à les remplir au maximum pendant la période transitoire de trois ans, qui se terminait à la fin de l'année 2008.

Impact de la réglementation adoptée depuis 2006

Cette diminution de l'élimination (-7 %) entre 2006 et 2008 est bien évidemment une conséquence directe de l'augmentation des quantités récupérées (+9 %) durant cette même période. Les efforts investis dans les dernières années dans l'élaboration des PGMR, ainsi que pour mettre en place et améliorer les services de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles dans les différents secteurs semblent avoir porté fruits.

Il ne faudrait également pas oublier l'entrée en vigueur en 2006 de deux règlements importants venus régir l'élimination des matières résiduelles au Québec : le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR) et le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles*. La mise en œuvre de ces règlements s'est poursuivie en 2008 et visait essentiellement à resserrer les normes et les pratiques d'élimination et, conséquemment, à rendre la récupération plus concurrentielle à l'élimination, par la hausse des coûts liés à cette dernière activité.

En 2008, l'impact de cette nouvelle réglementation se fait sentir, notamment en ce qui concerne les lieux d'élimination en activité. Au total, 315 lieux d'élimination ont déclaré des tonnages en 2008 par rapport à 396 en 2006, la baisse du nombre de lieux se situant surtout au niveau des dépôts de matériaux secs et des dépôts en tranchées.

81 lieux d'élimination de moins qu'en 2006,

principalement des dépôts en tranchées et des dépôts de matériaux secs

Figure 6.2

Évolution du nombre d'installations d'élimination de matières résiduelles au Québec entre 1998 et 2008

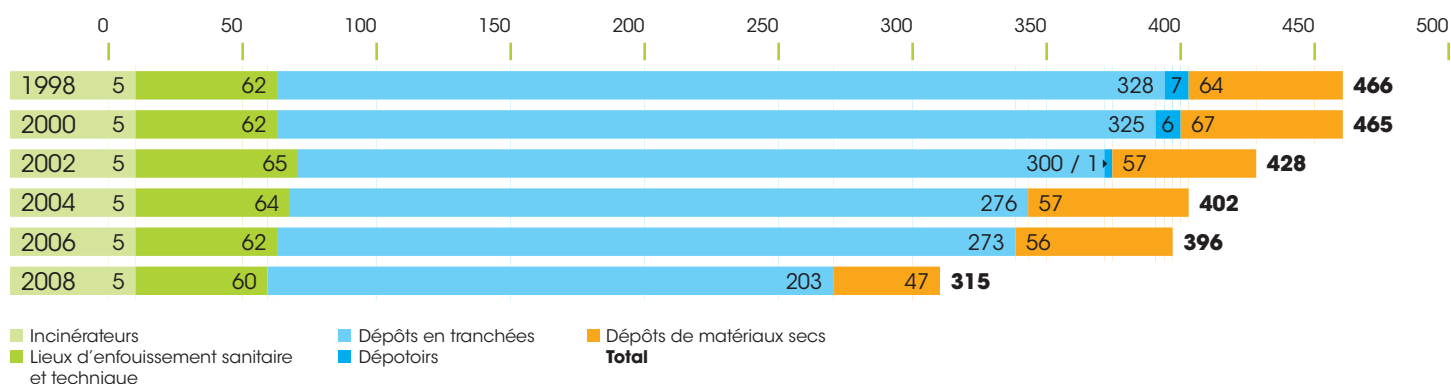


Tableau 6.1

Quantités de matières résiduelles éliminées au Québec de 1998 à 2008 (en tonnes)

Type de lieux d'élimination	Nb	1998 Tonnage	Nb	2000 Tonnage	Nb	2002 Tonnage	Nb	2004 Tonnage	Nb	2006 Tonnage	Nb	2008 Tonnage	Différences 2008 vs 2006
Résidus solides													
Incinérateurs	5	192 000	5	192 000	5	209 000	5	222 000	5	225 000	5	232 000	3%
Lieux d'enfouissement sanitaire et technique	62	4 235 000	62	5 397 000	65	5 417 000	64	5 269 000	62	5 584 000	60	5 100 000	-9%
Dépôts en tranchées	328	119 000	325	91 000	300	108 000	276	111 000	273	93 000	203	117 000	26%
Dépotoirs	7	19 000	6	26 000	1	14 000	0	0	0	0	0	0	0%
Dépôts de matériaux secs	64	972 000	67	1 202 000	57	762 000	57	852 000	56	815 000	47	770 000	-6%
Boues municipales													
Incinération (note 1)		75 000		82 000		94 000		84 000		76 000		80 000	5%
Enfouissement (note 2)		93 000		66 000		101 000		114 000		55 000		53 000	-4%
Total (excluant les boues)		5 537 000		6 908 000		6 510 000		6 454 000		6 717 000		6 219 000	-7%
Total (incluant les boues)		5 705 000		7 056 000		6 705 000		6 652 000		6 848 000		6 352 000	-7%

Note 1 : Ce tonnage est exprimé sur une base sèche. Le taux de siccité des boues incinérées est estimé à 40%.

Note 2 : Ce tonnage est exprimé sur une base sèche. Le taux de siccité des boues enfouies est estimé à 29%.

Tableau 7.1

Taux de réponse pour l'année 2008

Type d'installations	Nombre d'installations	Nombre de répondants	Taux de réponse	
			Bilan 2008	Bilan 2006
Volet élimination				
Lieux d'enfouissement sanitaire et technique	60	60	100 %	100 %
Dépôts de matériaux secs (DMS)	47	47	100 %	93 %
Dépôts en tranchées (DET)	203	179	88 %	77 %
Incinérateurs	5	5	100 %	100 %
Sous-total secteur de l'élimination	315	291	92 %	83 %
Volet récupération et mise en valeur				
Récupérateurs	495	443	89 %	91 %
Récupérateurs - recycleurs				92 %
Déchiqueteurs	7	7	100 %	100 %
Centres de tri	38	37	97 %	94 %
Installations de compostage	46	42	91 %	80 %
Sous-total secteur de la mise en valeur	586	529	90 %	90 %
Total	901	820	91 %	87 %

7 Méthodologie de réalisation du Bilan 2008

Contexte de réalisation Le *Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles au Québec* présente les résultats recueillis à la suite d'une enquête menée auprès des intervenants québécois du domaine de la récupération, de la mise en valeur et de l'élimination des matières résiduelles. Pour réaliser cet exercice, RECYC-QUÉBEC a obtenu la collaboration du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le volet élimination (sauf pour les dépôts en tranchées, auprès de qui la collecte des données a été effectuée par RECYC-QUÉBEC) et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le volet de la récupération et de la mise en valeur. Chaque collaborateur a fait parvenir aux responsables des installations un questionnaire spécifique à leurs activités. La période de collecte et de traitement des données s'est échelonnée de janvier à octobre 2009.

Il est important de noter que la participation à l'enquête par les responsables des installations de récupération et de mise en valeur se fait sur une base volontaire, alors que les lieux d'élimination sont soumis à une obligation réglementaire de reddition de comptes auprès du MDDEP.

Matières incluses et exclues dans les données du Bilan 2008 Pour le volet récupération et mise en valeur, seules les matières résiduelles générées au Québec, récupérées par les installations enquêtées et expédiées vers un recycleur du Québec ou de l'extérieur sont comptabilisées dans le *Bilan*. Cette façon de procéder exclut ce qui n'est pas destiné au recyclage (ex. le réemploi) et minimise le risque de doublement engendré par le transfert des matières entre les installations. Les matières expédiées à l'extérieur du Québec sont comptées comme mises en valeur. Quant à l'élimination, seules les matières résiduelles produites au Québec sont prises en compte. Celles qui sont importées et éliminées au Québec sont exclues du *Bilan*.

Matières non visées par la *Politique 1998-2008* et exclues du *Bilan 2008* :

- > les matières gazeuses;
- > les résidus miniers;
- > les produits animaliers;
- > les résidus biomédicaux;
- > les matières dangereuses autres que celles d'origine domestique;
- > les carcasses automobiles;
- > le fumier;
- > les neiges et les eaux usées;
- > le sable et la terre;
- > les sols contaminés;
- > les fertilisants agricoles (fumiers, lisiers et purins);
- > la tourbe;
- > les résidus de papetiers incluant leurs boues;
- > les résidus de scieries dont les sciures, les rabotures, les planures et les écorces (résidus de bois de première transformation).

Taux de réponse global de

91 %

Tableau 7.2

Proportion de matières résiduelles déclarées par les répondants en 2008 vs 2006

Types d'installations	2008	2006
Élimination		
Lieux d'enfouissement sanitaire et technique	100%	100%
Dépôts de matériaux secs (DMS)	100%	99%
Dépôts en tranchées (DET)	76%	85%
Incinérateurs	100%	100%
Sous-total	99,5%	> 99%
Récupération et mise en valeur		
Récupérateurs	85%	93%
Déchiqueteurs	100%	100%
Centres de tri	99%	99%
Installations de compostage	92%	89%
Sous-total	90%	94%
Total	95%	97%

Collecte des données auprès des installations visées et taux de réponse

Au total, 901 installations étaient visées par l'enquête, comparativement à 895 en 2006. L'ajout de nouveaux joueurs influence nécessairement les quantités observées dans le *Bilan 2008*.

Parmi les installations visées, 820 d'entre elles ont rempli et retourné le questionnaire pour un taux de réponse de 91 %, taux supérieur à celui atteint en 2006. Alors que le taux de réponse pour le secteur de la récupération et de la mise en valeur est resté stable entre 2006 et 2008 (environ 90 %), celui pour le secteur de l'élimination a fait un bond de neuf points de pourcentage (92 % en 2008), puisque tous les lieux d'enfouissement sanitaire et technique, les dépôts de matériaux secs et les incinérateurs en opération en 2008 ont répondu à l'enquête.

Au total, ce sont environ 95 % des quantités estimées en provenance des différentes installations qui ont été déclarées, comparativement à 97 % en 2006. Cette proportion de matières déclarées par les répondants demeure le meilleur indicateur permettant de juger de la précision des données présentées dans le *Bilan 2008*. Lorsque les installations répondantes représentent une grande proportion de l'estimation, cela signifie que la plupart des installations de grande taille ont collaboré et que la qualité de l'estimation présentée peut être considérée comme excellente.

Traitement de la non-réponse pour le volet récupération et mise en valeur et pour les dépôts en tranchées

L'ISQ a procédé au traitement statistique des informations recueillies auprès des récupérateurs, des déchiqueteurs, des centres de tri et des installations de compostage, afin de minimiser le risque de biais engendré par la non-réponse de certaines installations à l'enquête (9 % pour le volet récupération et mise en valeur).

La méthodologie employée par l'ISQ pour le traitement de la non-réponse partielle ou totale consiste principalement à utiliser des méthodes d'imputation statistique afin de compléter l'information non obtenue au cours de la collecte et nécessaire au calcul des estimations. Devant la grande hétérogénéité des récupérateurs en ce qui a trait à la taille et aux secteurs d'activités, il a été jugé préférable de procéder à une classification des installations enquêtées en 12 catégories, selon les matières traitées ou le type d'installation de récupération.

Afin d'assigner des tonnages pour fins d'estimation aux récupérateurs n'ayant pas répondu à l'enquête, une stratégie comportant trois méthodes d'imputation a été employée : l'imputation par le ratio, par substitution et par la moyenne.

L'imputation par le ratio a été appliquée pour les non-répondants qui avaient collaboré lors du Bilan 2006. Elle consiste à comparer la valeur obtenue en 2006 et la valeur déclarée lors de la présente enquête chez les répondants en émettant l'hypothèse que la variation observée est comparable chez les non-répondants. Ainsi, cette variation du tonnage a été appliquée à la valeur de 2006 de chaque non-répondant afin de trouver une valeur plausible pour 2008.

Pour les installations non-répondantes présentant des caractéristiques extrêmes (quantités nettement inférieures ou supérieures) les distinguant de la distribution du tonnage en 2006 ou en 2008, l'imputation par substitution a été appliquée; la valeur imputée en 2008 est simplement une reconduction de la valeur de 2006.

Finalement, il peut arriver qu'aucune donnée historique ne soit disponible pour certains non-répondants d'où l'impossibilité d'avoir recours aux précédentes méthodes d'imputation. Dans un tel cas, une imputation par le tonnage moyen en 2008 parmi les installations répondantes a été effectuée.

Le rapport méthodologique complet de l'ISQ peut être consulté dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

Pour ce qui est des dépôts en tranchées n'ayant pas répondu à l'enquête de RECYC-QUÉBEC, une quantité de matières éliminées par personne par année a été imputée en fonction de la population desservie.



Siège social

420, boulevard Charest Est, bureau 200
 Québec (Québec) G1K 8M4
 Téléphone: (418) 643-0394
 Télécopieur: (418) 643-6507
 Sans frais: 1 866 523-8290

Bureau de Montréal

141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
 Montréal (Québec) H2X 1Y4
 Téléphone: 514 352-5002
 Télécopieur: 514 873-6507

Ligne INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)

Internet

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

Courrier électronique

info@RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

